



**Site Natura 2000 « Pic Saint-Loup »**  
**COPIL Réunion du 28 novembre 2016 à Saint-Mathieu-de-Trévières**  
**COMPTE-RENDU**

**Etaient présents :**

- M. ALIGNAN, Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup
- M. BRICKA, Notre Dame de Londres
- M. COLOMBANI, Conseiller municipal de Saint-Martin-de-Londres
- M. CONTRERAS, Fédération départementale des chasseurs de l'Hérault
- Mme ELALOUF, DDTM de l'Hérault
- Mme GILLIOZ, Fédération régionale des chasseurs de L-R
- M. LACAZE, CEN LR
- M. LEMARCHAND, Les écologistes de l'Euzière
- M. LEPINE, CEN LR
- M. METGE, ONF
- M. PENVERN, GCLR
- M. PERETTI, DDTM de l'Hérault
- Mme TEMPIER, 1<sup>ère</sup> vice-présidente de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup et présidente du Copil Natura 2000 « Pic Saint-Loup »
- Mme TIBAUT, Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup

**Etaient excusés :**

- Mme LAMANDE, DREAL LR
- M. LLORENS, Chambre d'agriculture de l'Hérault
- M. MICOLA, AVDAH, Chambre d'agriculture 34
- M. MOREAU, Saint-Mathieu-de-Trévières
- M. RAMBIER, Maire de Saint-Jean-de-Cuculles

**Ordre du Jour :**

1. Bilan des actions menées exclusivement sur le site Pic Saint-Loup en 2016
2. Chauves-souris dans le petit bâti (Présentation GCLR)
3. Présentation d'un contrat déposé sur des prairies humides (Présentation CEN-LR)
4. Projet d'animation 2017
5. Questions diverses

Véronique Tempier accueille les participants à ce comité de pilotage en rappelant l'importance des espèces et habitats remarquables de ce site Natura 2000. Elle signale que cette réunion sera suivie du Copil du site Natura 2000 « Hautes Garrigues du Montpelliérais » puis donne la parole à Aurélie Tibaut. L'animatrice du site précise que lors de cette première réunion, seules les actions spécifiques au site « Pic Saint-Loup » seront développées. Les actions communes au site « Pic Saint-Loup » et à celui des « Hautes Garrigues du Montpelliérais » seront exposées dans la seconde réunion.

### 1. Bilan des actions menées exclusivement sur le site Pic Saint-Loup en 2016

Aurélie Tibaut présente les principales actions menées ainsi que leur coût (voir présentation jointe). Les actions d'enjeux forts ont toutes été engagées prioritairement sauf celles qui concernent les habitats humides.

Peu de MAEC ont été signées cette année ; par contre le premier contrat Natura 2000 a été déposé et une nouvelle charte de bonnes pratiques a été signée avec un club local de spéléologie.

Parmi les actions mises en œuvre, ce sont surtout celles qui visent la préservation des habitats ouverts qui ont été privilégiées. Les actions liées aux habitats et espèces de zones humides n'ont pas encore été mises en place car elles dépendent d'une étude qui n'a pas été lancée.

Fabien Lépine précise que pour les mares temporaires méditerranéennes une étude menée par le CEFCE CNRS est en cours et pourraient servir de base pour préserver cet habitat sur le site Pic Saint-Loup.

David Lacaze interroge sur l'action en lien avec les habitats des falaises calcaires. L'animatrice précise que cette action n'est pas à l'ordre du jour car elle est identifiée en action de priorité moyenne.

### 2. Chauves-souris dans le petit bâti (Présentation GCLR)

Julien Pervern du Groupe Chiroptères Languedoc Roussillon détaille l'étude qui a été menée cette année sur les chauves-souris dans le petit bâti, les résultats et difficultés rencontrés (voir présentation jointe).

Mathieu Péretti s'interroge sur le diagnostic mené préalablement à l'élaboration du Docob et sur les résultats actuels. Il est précisé que si l'étude menée en 2009 portait sur une potentialité de présence de chauves-souris dans les bâtis (visite extérieur du bâtiment exclusivement), l'étude de cette année visait à vérifier l'effective présence ou absence d'individus. La méthodologie était différente. De plus les travaux menés depuis 7 ans par certains propriétaires ont pu profondément modifier le nombre de gîtes potentiels.

Les services de l'Etat s'interrogent sur le type de travaux réalisés dans les bâtiments qui auraient pu accueillir une population de chauves-souris. Il leur est répondu qu'il est assez difficile d'obtenir ces informations auprès des propriétaires.

Plusieurs personnes s'interrogent sur le refus des propriétaires à autoriser l'étude dans leurs bâtiments. Julien Pervern précise que ces difficultés sont fréquentes bien que fortement marquée sur le territoire du Pic Saint-Loup et que cette situation révèle le besoin de sensibilisation.

### 3. Présentation d'un contrat déposé sur des prairies humides (Présentation CEN-LR)

Fabien Lépine du Conservatoire des Espaces Naturels de Languedoc Roussillon présente le contrat déposé cette année sur des parcelles propriétés du CEN LR sur lesquelles ont été identifiés des habitats prioritaires du Docob (voir présentation jointe).

Les services de l'Etat demandent si le suivi des espèces prioritaires a été pris en compte dans l'élaboration du contrat. Le CEN LR ne l'a pas directement affiché dans le contrat mais fera un suivi de ces parcelles pour estimer l'évolution des habitats et espèces.

Il est demandé d'expliquer ce que le coût du contrat intègre. Fabien Lépine précise que les travaux intègrent le temps de travail du CEN d'une part et l'intervention d'un prestataire d'autre part.

#### 4. Projet d'animation 2017

Aurélie Tibaut précise que seules les actions propres au site Pic Saint-Loup et envisagées en 2017 sont ici présentées.

Sur les anciens terrains militaires achetés récemment par la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, il est prévu de réaliser un plan de gestion dans la lignée de ce qui est déjà mis en œuvre sur les parcelles du lac de la Jasse, également propriétés de la Communauté de communes.

Il est aussi précisé qu'une étude sur le cours d'eau le Lamalou sera proposée l'année prochaine ; elle permettra de définir les actions devant être mises en œuvre sur ce site pour préserver les habitats des zones humides.

Enfin, suite à l'étude menée cette année sur les chiroptères, il apparaît important de lancer un travail de sensibilisation aux chauves-souris auprès des habitants du bassin de Londres et des élus.

#### **5/ Questions d'actualités**

Aurélie Tibaut précise que cette année une nouvelle espèce a été repérée dans le site : la loutre. Des actions pourront, à terme, être proposées afin de la préserver.

Véronique Tempier remercie les participants et les invite à rester dans la salle pour participer au comité de pilotage des Hautes Garrigues du Montpelliérais.

La séance est levée à 18h05.

Pièce jointe :

Diaporama de la présentation de la CCGPSL  
Diaporama de la présentation du CEN LR et du GCLR

# *Site Natura 2000 Pic Saint-Loup*

## **COMITE DE PILOTAGE Lundi 28 novembre 2016**



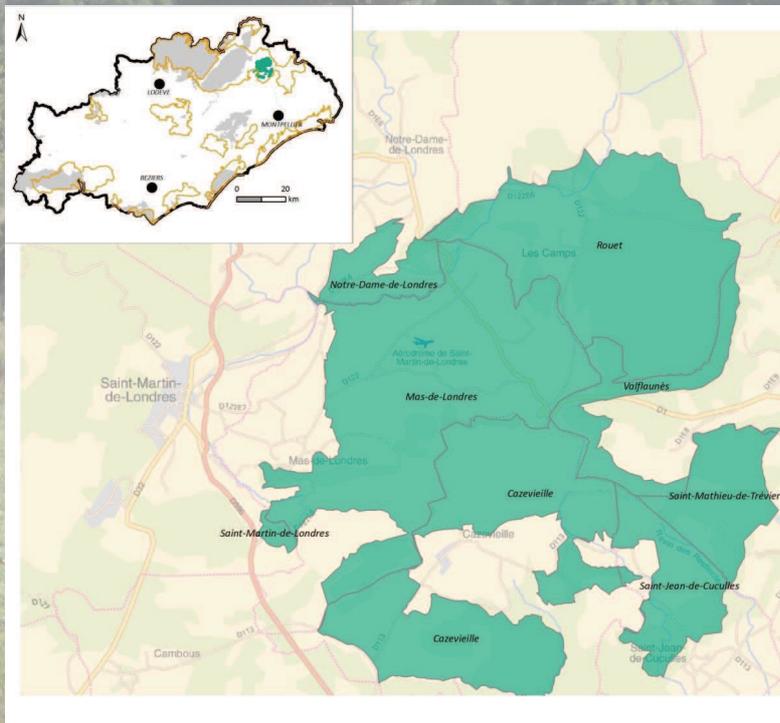
### *Ordre du jour*

- Bilan des actions menées en 2016
- Chauves souris dans le petit bâti (Présentation GCLR)
- Présentation d'un contrat déposé par le CEN-LR sur des prairies humides (Présentation CEN-LR)
- Projet d'animation 2017
- Questions diverses, actualités

→ Site en directive Habitats :  
 17 habitats d'intérêt communautaire  
 5 espèces d'insectes  
 2 de poissons  
 7 de chauves souris

→ Docob en animation depuis septembre 2012 avec 34 mesures à mettre en œuvre:  
 1 contrat et 4 MAEC

4 400 ha  
 8 communes



## Bilan des actions menées en 2016

### ANIMATION NATURA 2000

	Prévu	Réalisé (au 01/11)
Contractualisation	24 jours + CEN LR	5
Information et communication	18 jours	3,5
Suivi de la mise en œuvre du Docob	18 jours	15
Mise à jour du Docob	1 jour	0
Veille environnementale	6 jours	1
Relations avec les services de l'Etat	4 jours	1
Etudes	11 jours + Suivi Hortus + Etude chiroptère petit bâti	4
<b>TOTAL</b>	<b>82 jours</b>	<b>29,5</b>



## Bilan des actions menées en 2016

### Bilan financier

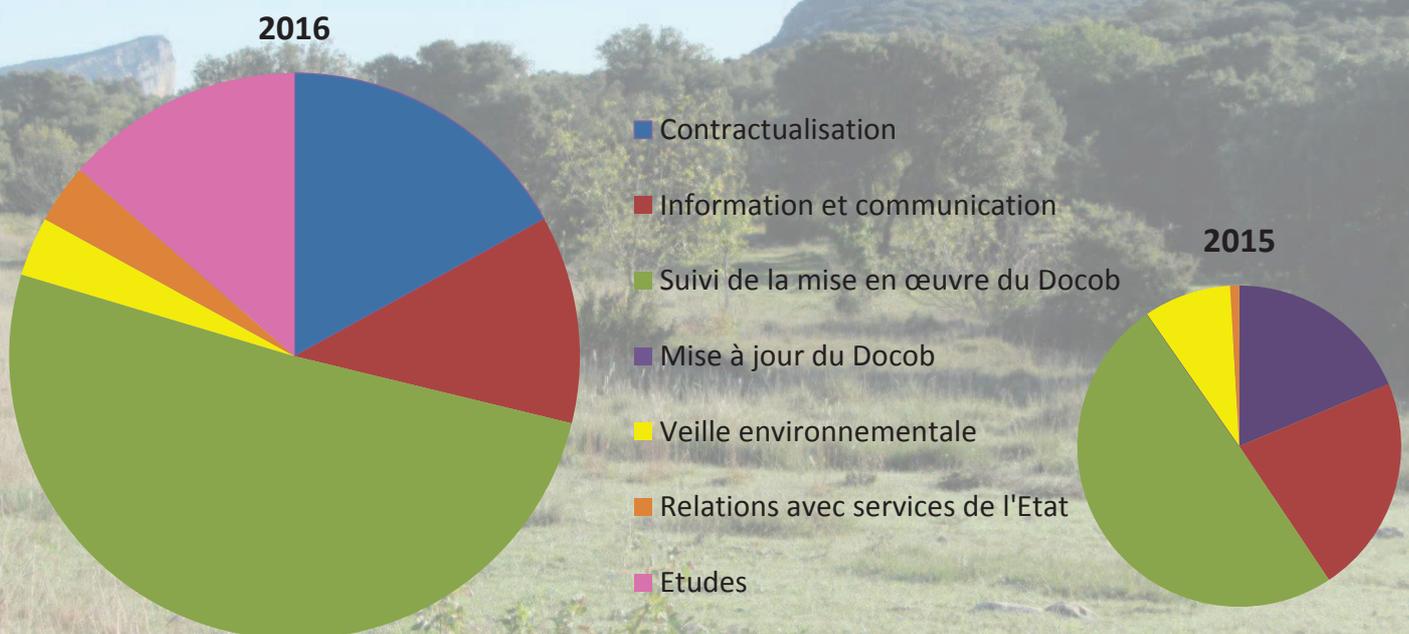
Objet	Demandé	Réalisé au 31/10
Animation	82 jours 15 400 €	29,5 jours 5 500 €
Suivi Grotte de l'Hortus	2 500 €	2 500€
Inventaire Chiroptère	4 400 €	4 400 €
TOTAL	22 300 €	12 400 €

### Actions non financées par Natura 2000

Objet	Intervenant
Réalisation du contrat par CEN LR	CEN LR
Accompagnement MAEC	CA34

## Bilan des actions menées en 2016

### Bilan animation



## Bilan des actions menées en 2016

### Bilan animation

#### Maintenir en bon état de conservation les milieux ouverts

Mesures	Outil et niveau de priorité			Mise en œuvre au 31/10/2016
	Forte	Moy.	Faible	
Entretien des pelouses et landes par la gestion pastorale et/ou l'entretien mécanique	3 contrats 2 MAEC			En cours
Maintenir les pelouses et landes par un brûlage dirigé	1 contrat			Pas d'actualité
Restaurer les pelouses et les landes par l'ouverture des landes fermées et la gestion pastorale	1 contrat 1MAEC			En cours
Maintenir les prairies dans un bon état de conservation	2 contrats 8 MAEC			En cours
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté de mise en œuvre : contexte local (foncier)</li> <li>- Mesure inadaptée : contrat trop faiblement rémunéré</li> </ul>				

## Bilan des actions menées en 2016

### Bilan animation

#### Maintenir en bon état de conservation les zones humides et milieux rocheux

Mesures	Outil et niveau de priorité			Mise en œuvre au 31/10/2016
	Forte	Moy.	Faible	
Mener des travaux de mise en défens d'habitats rocheux	2 contrats			En cours
Réduire l'impact de la fréquentation	2 contrats			En cours
Maintenir les mares d'intérêt communautaire	3 contrats 1 MAEC			Pas d'actualité
Entretien ou restaurer les ripisylves	3 contrats 1 MAEC			Pas d'actualité
Restaurer les habitats des poissons d'intérêt communautaire	3 contrats			Pas d'actualité
Maintenir, entretenir et restaurer les haies	1 contrat			Pas d'actualité
Créer ou rétablir des clairières	1 contrat			Pas d'actualité
Favoriser développement de bois sénescents	1 contrat			Pas d'actualité
- Mesure inadaptée : contrat trop faiblement rémunéré				

## Bilan des actions menées en 2016

### Bilan animation

Soutenir les modes d'exploitation les plus favorables à l'expression des bons états de conservation

Mesures	Outil et niveau de priorité			Mise en œuvre au 31/10/2016
	Forte	Moy.	Faible	
Absence de traitement herbicide sur l'inter-rang des vignes	1 MAEC			Pas d'actualité
Mise en place de la lutte biologique dans les vignes	1 MAEC			Pas d'actualité
Absence de traitement phytosanitaire dans les grandes cultures	1 MAEC			Pas d'actualité
Limitation de la fertilisation dans les grandes cultures	1 MAEC			Pas d'actualité
Conversion à l'agriculture biologique	1 MAEC			Pas d'actualité
Maintien de l'agriculture biologique	1 MAEC			Pas d'actualité
Mettre en place des travaux d'aménagement de lisière étagée	1 contrat			Pas d'actualité
- Mesure inadaptée : contrat trop faiblement rémunéré				

## Bilan des actions menées en 2016

### Bilan animation

Assurer le suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire et améliorer les connaissances de ces habitats et espèces

Mesures	Outil et niveau de priorité			Mise en œuvre au 31/10/2016
	Forte	Moy.	Faible	
Diagnostic du Lamalou	Etude			2017-2018
Fonctionnement hydraulique de la plaine	Etude			2017-2018
Suivi des poissons et des espèces invasives	Etude			Pas d'actualité
Réaliser un suivi de certaines mares	Etude			Pas d'actualité
Caractériser les pelouses à Brome érigé	Etude			Pas d'actualité
Suivi des chauves-souris grotte de l'Hortus	Etude			En cours
Suivi végétation des falaises calcaires	Etude			Pas d'actualité
Prospections dans le bâti (chiroptères)	Etude			En cours
Connaissances sur les insectes	Etude			Pas d'actualité
- Manque de moyen				

# Bilan des actions menées en 2016

## Bilan animation

Mettre en œuvre le Docob, informer et sensibiliser

Mesures	Outil et niveau de priorité			Mise en œuvre au 31/10/2016
	Forte	Moy.	Faible	
Mettre en place des panneaux d'information du grand public	1 contrat			Pas d'actualité
Mettre en œuvre les mesures contractuelles et la charte Natura 2000	Animation			En cours
Informer, communiquer et sensibiliser les élus et le grand public	Animation			En cours
Suivre la mise en œuvre, évaluer et mettre à jour le DOCOB	Animation			En cours
Réaliser une veille environnementale	Animation			En cours
Animer trois groupes de travail : Animation foncière ; Réflexion sur la gestion de l'eau du Lamalou ; Gestion concertée des activités sportives et de loisirs	Animation			2017-2018
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de moyen</li> <li>- Mesure inadaptée au contexte</li> </ul>				

## Chauves souris dans le petit bâti

Présentation GCLR





## ***Projet d'animation 2017***

→ Action propre à l'animation « Pic Saint-Loup »

- Suivi de la grotte de l'Hortus (2 500€)
- Sensibilisation aux chauves souris (3 000€)
- Etude sur Lamalou (35 000€) : qualité de l'eau (O<sub>2</sub>, température, ph), importance des prélèvements, qualité et importance du débit....

17

## ***Questions diverses / Actualités***

→ Nouvelle espèce inventoriée sur le site : la loutre

→ D'autres remarques ?

18

*Site Natura 2000  
Pic Saint-Loup*

**MERCI DE VOTRE  
ATTENTION**



# Chauves-souris dans le bâti

sur le site Natura 2000 "Pic Saint-Loup"



Julien Penvern, Chargé de mission au Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon  
Animateur du pôle mammifères SINP en Languedoc-Roussillon  
Contact : [gclr@asso-gclr.fr](mailto:gclr@asso-gclr.fr) Tel : 07 68 67 10 90 ou 04 67 06 83 36



## Contexte



## Contexte

**HIVER:**  
Hibernation

**PRINTEMPS :**  
Gestation des  
femelles (6 à 8  
semaines)

**AUTOMNE:**  
accouplements,  
réserves de graisse

**ÉTÉ :**  
Mise bas et  
élevage des jeunes



## Contexte

### • Objectifs 2016 :

- Identifier les gîtes bâtis favorables à l'estivage et à la mise-bas des espèces anthropophiles patrimoniales ;
- Etat des lieux vis-à-vis des résultats de 2009.

Vieux bâtis, granges, mas, mazets, ponts ... bâtis innocupés, abandonnés ou peu fréquentés : remises, caves etc.



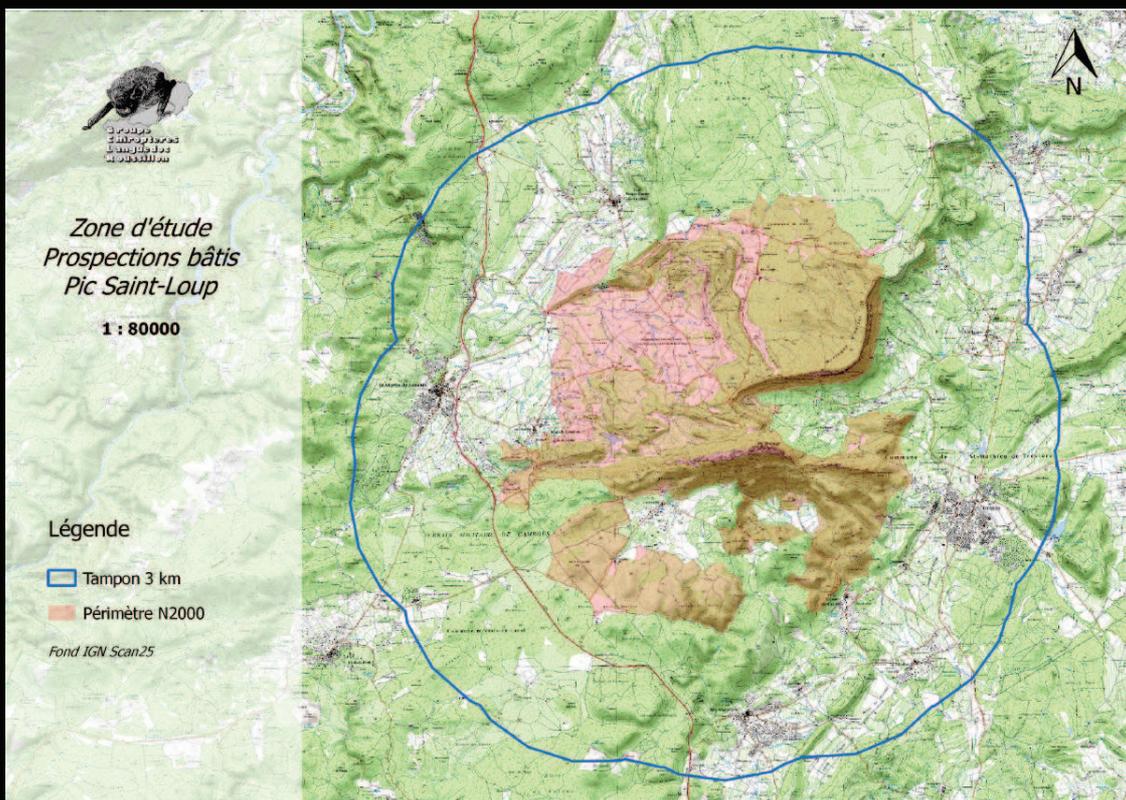


# Méthodologie



# Méthodologie

- Zone d'étude :





## Méthodologie

- Communication :

### XN4- ■ Pic Saint-Loup - Garrigues

## Notre-Dame-de-Londres Deux jours d'inventaire des chauves-souris

Ce week-end, sur le site Natura 2000 Pic-Saint-Loup.

**D**ans le cadre du site Natura 2000 Pic-Saint-Loup, la Communauté de communes Grand-Pic-Saint-Loup organise un inventaire des chauves-souris sur les communes du périmètre, et notamment sur Notre-Dame-de-Londres. Des inventaires sont prévus le samedi 11 et le dimanche 12 juin prochains. L'objectif de cette étude est d'identifier les endroits abritant des colonies de chauves-souris, en particulier le bâti.

#### Des équipes de bénévoles à l'affût

Durant ce week-end, des équipes de bénévoles iront à la rencontre des propriétaires de bâtiments potentiellement favorables (combles, caves, pièces abandonnées, etc.). Les chauves-souris peuvent vivre dans des grottes, mais certaines espèces trouvent refuge dans des lieux plus chauds et favorables à l'élevage de leurs petits en été comme les greniers, combles, granges, etc.



■ Certaines espèces trouvent refuge dans les combles ou les granges.

Ces animaux, pourtant bien utiles à l'homme, puisqu'ils sont des régulateurs naturels des insectes, souffrent de leur impopularité et sont aujourd'hui en danger. Chacun peut contribuer à les protéger, en permettant aux bénévoles de les observer et de prodiguer des conseils pour permettre une bonne cohabitation avec ces

petits mammifères.

► **Les personnes ayant vu des chauves-souris dans leur grenier, leur cave ou leur bâti, peuvent contacter Julien Peirerm au Groupe Chiroptères du Languedoc-Roussillon : gclr@asso-gclr.fr ou 07 68 67 10 90.**

Conts. ML : 06 11 77 30 94 + [mediabre.fr](http://mediabre.fr)

## Avis de recherche

Notre-Dame-de-Londres, Rouet, Valflaunès, Mas-de-Londres, Saint-Martin-de-Londres, Saint-Mathieu-de-Trévières, Cazeville, Saint-Jean-de-Cuculles

### Vous avez des chauves-souris chez vous ?

Vous pouvez contacter le  
Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon

07.68.67.10.90

[gclr@asso-gclr.fr](mailto:gclr@asso-gclr.fr)

ou la

Communauté de communes

Grand Pic Saint-Loup

06.26.26.86.36

[t.alignan@ccgpsl.fr](mailto:t.alignan@ccgpsl.fr)

les 11 et 12 juin 2016

Dans le cadre des inventaires visant à étudier les gîtes des chauves-souris du site Natura 2000 Pic-Saint-Loup et de ses alentours, des bénévoles sont susceptibles de passer chez vous.



## Méthodologie

- Prospections principales :

- prospections au porte-à-porte et visites des ouvrages d'art et bâtis abandonnés ;

- une 20<sup>aine</sup> d'intervenants (bénévoles et salariés).

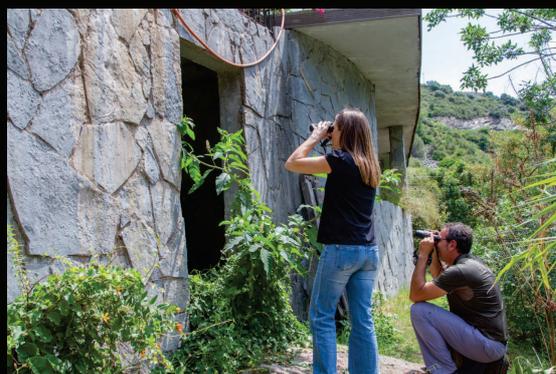
- Prospections complémentaires :

- réponses aux appels d'habitants ;

- sortie de gîtes potentiels ;

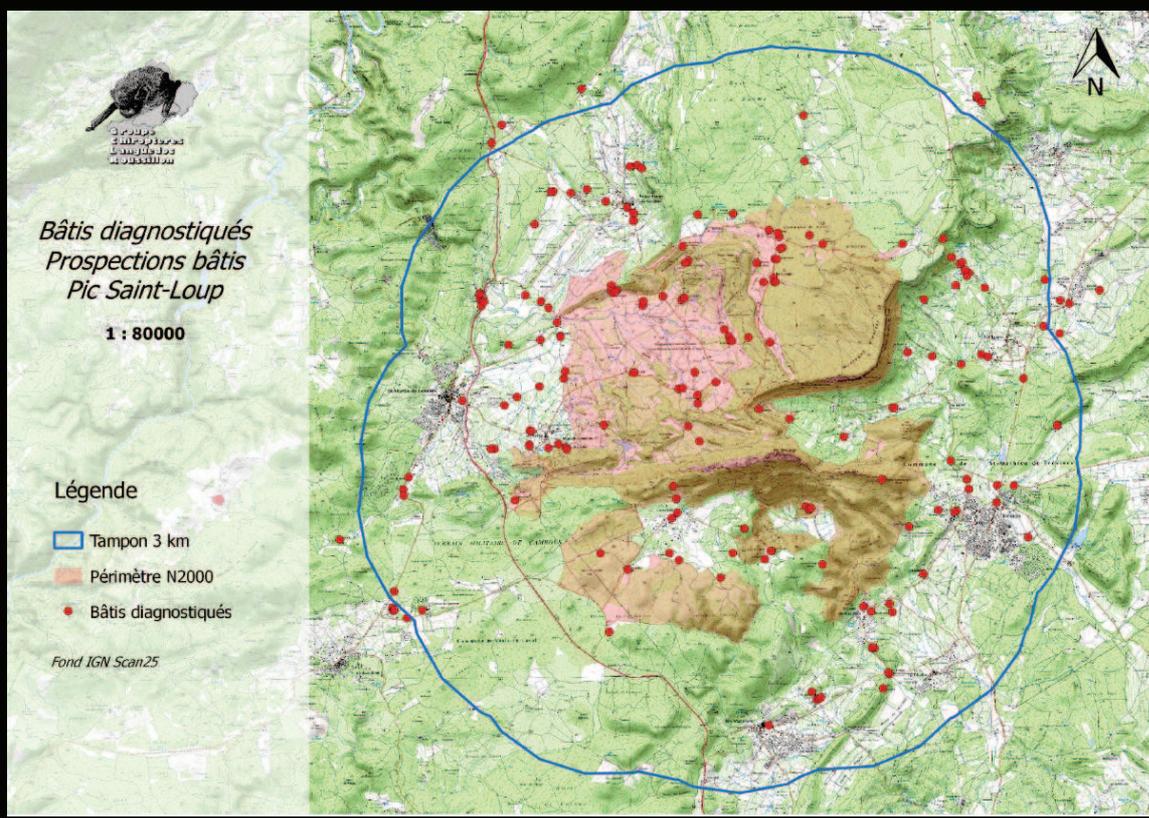
- écoutes ultrasonores ;

- captures sur terrain de chasse.





# Résultats





## Résultats

- Quelques données :

- 207 ouvrages et bâtiments ont fait l'objet d'un diagnostic ;

- 108 ont pu être visités, au moins partiellement.

=> 50% des cas : absence des propriétaires ou refus de participer à l'enquête

Diagnostic	Nbr. Bâti/OA concernés	%
Absence	46	22,3
Absence mais favorable	17	8,3
Peu favorable	35	17
Potentiel	29	14
Présence	79	38,3



## Résultats

- Espèces contactées :

- 7 espèces contactées ;

- dont 3 figurent à l'annexe II de la Directive Habitat-Faune-Flore.

Nom vernaculaire	Nom scientifique
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>



## Résultats



Grand rhinolophe  
dans un "pochon", à l'occasion d'une opération de capture



Murin à oreilles échancrées  
dans l'espace creux d'un ouvrage d'art



## Discussion

- Aucune colonie de taille importante ou à enjeu ;
- Uniquement de petits groupes de 2-3 individus ou individus isolés.
- Sur les 18 bâtis identifiés favorables dans le DOCOB en 2009 :  
=> 9 sont rénovés, en cours de rénovation ou fortement menacés par des travaux.
- Un nombre important de vieux bâtiments autrefois potentiellement favorables aux chiroptères, sont maintenant réhabilités, rénovés et habités.



## Discussion

Prospections marquées par les craintes des personnes rencontrées :

- Peur de sanctuarisation de leurs bâtiments (plus de travaux possibles etc.) ;
- Peur des contraintes ;
- (Peur de l'arnaque / du vol etc.).



**Cependant, Chiroptères et rénovations ne sont pas incompatibles !**



## Exemple de cohabitation possible



*Colonie de 300 femelles Grandes rhinolophes + 200 jeunes dans une grange, lieu de stockage de matériel agricole. Reviennent chaque année depuis plus de 10 ans.*



## Exemple de cohabitation possible



Colonie de 300 Grands Rhinolophes + 700 Murins à oreilles échancrées dans la chaufferie d'un château.



## Conclusion

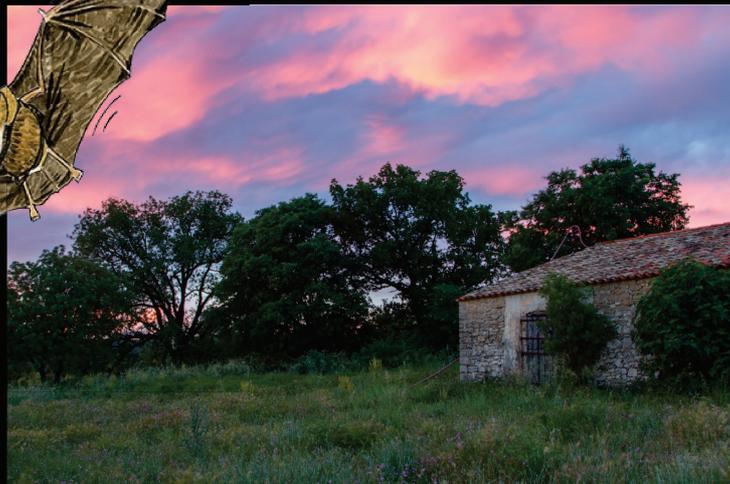
Constat similaire à celui dressé dans le DOCOB en 2009 :

=> la disponibilité en gîtes pour les chiroptères semble diminuer fortement dans le secteur.



**Nécessité absolue de préserver les gîtes restant et de favoriser le retour des chiroptères sur le site !**

*Merci de votre attention !*



Merci aux personnes ayant participé aux inventaires de terrain :

*Alexis Laforge, Antoine Robiquet, Blandine Carré, David Sannier, Fabien Sane, Florian Turpin, Ghilhem Batistela, Isabelle Schmidt, Julien Penvern, Laura Innocente, Loic Belfort, Marion Loisel, Natalie Guénel, Olivier Belon, Oriane Chabanier, Rodolphe Majurel, Thierry Alignan, Thierry Disca, Yann Ronchard, Yves Bas*

Contact :

Julien Penvern, Chargé de mission au Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon  
Animateur du pôle mammifères SINP en Languedoc-Roussillon  
Contact : [gclr@asso-gclr.fr](mailto:gclr@asso-gclr.fr) Tel : 07 68 67 10 90 ou 04 67 06 83 36

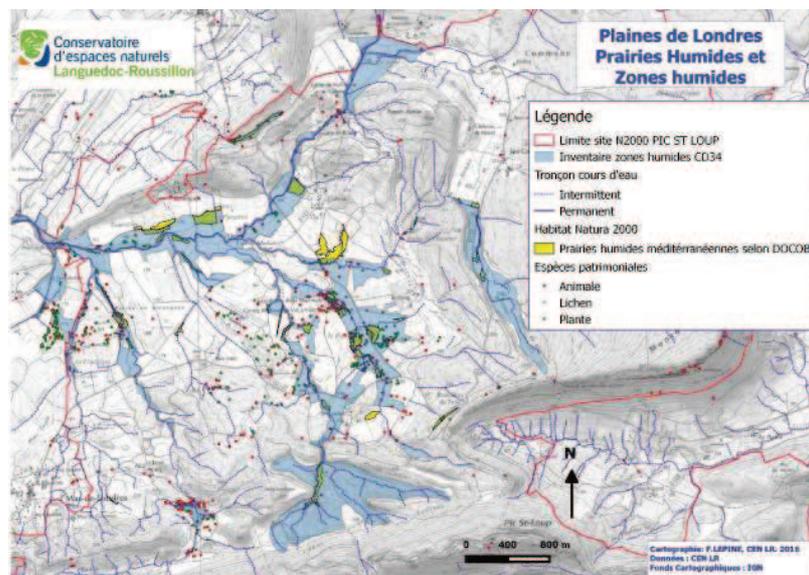


## COFIL NATURA 2000 PIC SAINT LOUP du 28 11 2016

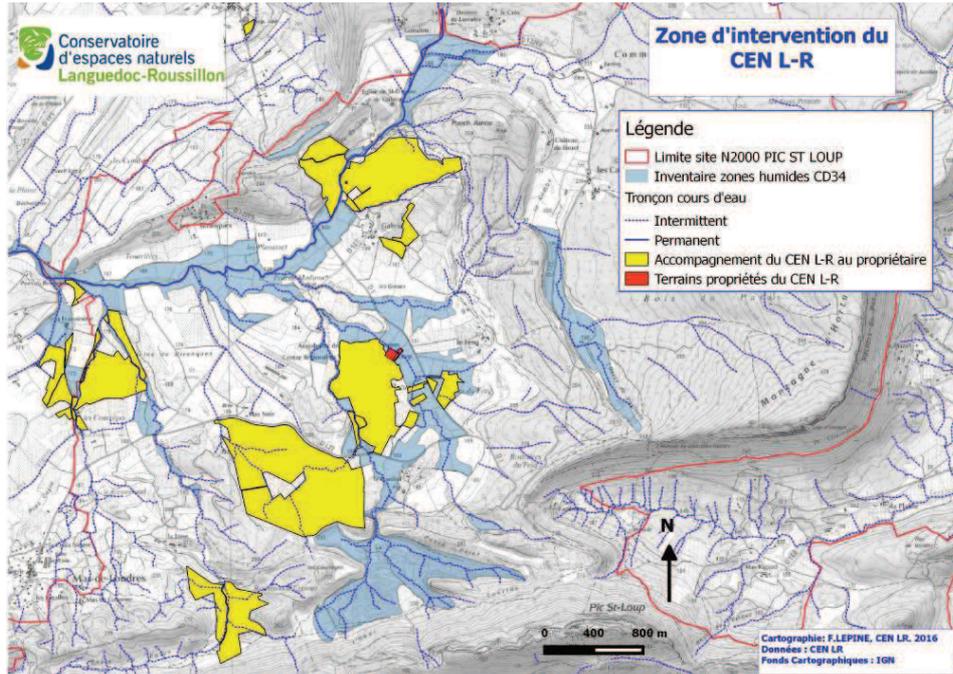
Présentation du CONTRAT N 2000 « Prairies Humides » porté  
par le CEN L-R

### Rappel du contexte.

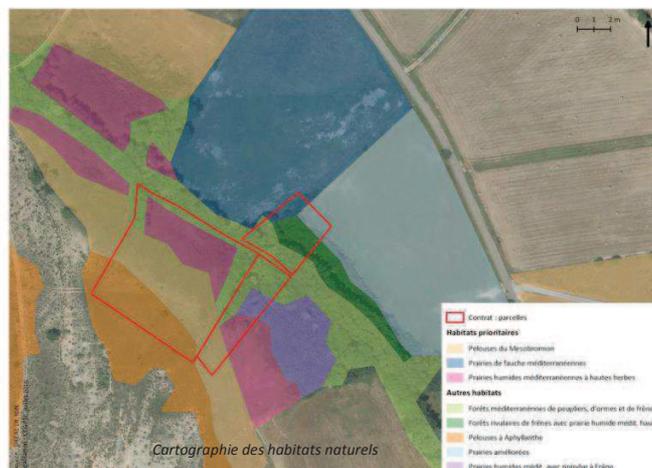
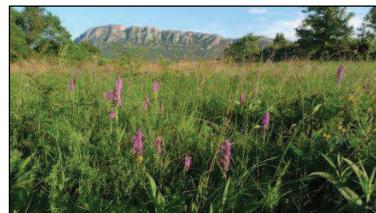
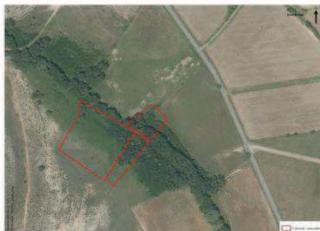
La plaine de Londres, une zone humide riche



## Une mobilisation du CEN L-R sur les prairies humides par des actions de maîtrise foncière



## CONTRAT NATURA 2000 sur les terrains en propriété



### *Un état Moyen à Défavorable en raison de :*

- Abandon des pratiques culturales traditionnelles (fauche, émondage, pâturage )



Embroussaillage, Accumulation de litière, banalisation des espèces



Un fonctionnement hydraulique perturbé par un réseau de drainage

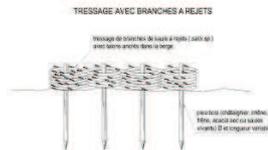


Assèchement des prairies, banalisation des espèces



## 4 actions prévues au Contrat

### 1- Débroussaillage et dessouchage manuel des jeunes frênes



### 2- Obturation du drain

AQUATERRA SOLUTIONS - SF400

### 3- Fauche des prairies humides et export de la matière organique



### 4- Coupe en têtard des frênes adultes



#### • Calendrier prévisionnel

Code Action	sous-action	Id élément	Parcelle cadastrale	Année		2017			
				2016	Trimestre	1	2	3	4
N05R	Chantier d'entretien des milieux ouverts	S18,S2	B368,385,386						
N04R	Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts	S28,S3	B368,385,386						
N14PI	Restauration des ouvrages de petite hydraulique	S4	B368,385,386						
N11R	Entretien des ripisylves, de la végétation des berges, et enlèvement raisonné des embâcles	S5	B368						

#### • Plan de financement prévisionnel du contrat :

Financeurs sollicités	Montant (en euros)	Contribution (en % du montant total)
État / FEADER	5 673.34 €	100 %
Coût total du projet		5 673.34 €

